

Conseil départemental Junior : La 13e édition a promu les produits locaux



Plus que jamais les jeunes prennent leurs destinées en main. La preuve en a encore été fournie lors du 13e Conseil départemental Junior réunissant les élus, en binôme fille-garçon, délégués de dix classes de 6e sélectionnées dans les 37 collèges.

Depuis 2009, les élèves travaillent sur le projet commun portant sur la promotion et l'utilisation des produits locaux, en priorité.

Sur les dix sujets proposés, lors de cette unique journée de travail dans les locaux de l'Hôtel du Département, sous la présidence d'Isabelle Gasselin, vice-présidente du Conseil départemental, chargée de la vie associative, de la jeunesse, de la culture et des sports, et de Jean-Marie Janssens, vice-président chargé des collèges et des bâtiments départementaux, et ce en présence d'autres conseillers et responsables pédagogiques, six vidéos accompagnaient les textes et dossiers, tous très complets.

Le collège René-Cassin de Beauce-La-Romaine a présenté la ferme de La Pierre Cochée avec «Les glaces, c'est la classe», tandis que le collège Robert-Lasneau de Vendôme (Loane Kernacker et Timéo Deniau) jouait la carte du fromage de chèvre du Vendômois, avec le slogan : «C'est bon pour la santé et l'économie locale».

Les collèges Saintes-Maries de Blois (La chocolaterie-pâtisserie Buret à Blois) et Notre-Dame de Vineuil (Le miel, un travail d'équipe) l'ont emporté devant Les Provinces de Blois (Le paradis du chocolat, c'est à Blois) et Saint-Georges de Salbris (Caviar de Sologne : Saint-Georges au pays de l'or noir), deuxièmes, et Gaston-Jollet de Salbris (Les cabrettes solognotes), troisième. Les divers sujets avaient été disséqués lors de séances de travail assidues avant le vote démocratique avec bulletins secrets et urnes, ce qui permet de donner quelques notions civiques aux jeunes collégiens, citoyens adultes de demain..., entre les deux tours des élections législatives nationales.